

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Quay-Portrieux

Par arrêté n° AG-032-2019 du 12 avril 2019, Mme la Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'intérêt général du projet d'extension de l'hôtel-restaurant « le Gerbot d'Avoine » emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Quay Portrieux.

La déclaration de projet porte sur la réalisation de l'extension de l'hôtel restaurant « Le Gerbot d'Avoine » afin de réaliser un projet hôtelier d'envergure de standing d'une centaine de lits associé à de la restauration représentant un enjeu emportant pour le territoire d'un point de vue touristique, économique et en création d'emplois.

La mise en compatibilité du PLU porte sur la création d'une zone UHa et son règlement littéral adapté qui seront créés pour la déclaration de projet.

Cette enquête publique d'une durée de 31 jours se déroulera du jeudi 2 mai 2019 à 9h00 au samedi 1^{er} juin 2019 à 12h00 inclus.

Par décision en date du 2 avril 2019, Monsieur Jean-Jacques Tremel, Ingénieur territorial en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par Monsieur le Vice Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté à la mairie de Saint-Quay Portrieux, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H45 - le vendredi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 16H45 - le samedi de 9h00 à 12h00. Le dossier pourra également être consulté en ligne sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivante : www.saintquayportrieux.fr et de Saint Brieuc Armor Agglomération à l'adresse suivante : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/vie-quotidienne/urbanisme/strategie-et-planification/.

Le public pourra consigner ses observations écrites :

- sur le registre d'enquête tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Quay Portrieux,
- ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Saint-Quay Portrieux, 52 boulevard du Maréchal Foch, CS 10001, 22410 Saint-Quay-Portrieux (les courriers devront parvenir en mairie entre le jeudi 2 mai 2019 à partir de 9h00 et le samedi 1^{er} juin 2019 à 12h00 dernier délai.)
- ou les adresser par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-saintquayportrieux.fr (pour être prises en compte, les observations devront être déposées entre le jeudi 2 mai 2019 à partir de 9h00 et le samedi 1^{er} juin 2019 à 12h00 dernier délai).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Saint-Quay Portrieux :

- le jeudi 2 mai 2019 de 9h00 à 12h00
- le samedi 18 mai 2019 de 9h00 à 12h00
- le samedi 1^{er} juin 2019 de 9h00 à 12h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Quay Portrieux et au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site Internet de la Ville de Saint-Quay Portrieux - www.saintquayportrieux.fr et de Saint-Brieuc Armor Agglomération - www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération, après avis du Conseil Municipal de Saint-Quay Portrieux, sera invité à se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de l'opération. La déclaration de projet emportera mise en compatibilité du PLU.